



Centre de Formation d'Apprentis
Forestier Régional
Centre de Formation Professionnelle et de
Promotion Agricole
104 route de Luglon - 40630 Sabres

BP Responsable de Chantiers de Bûcheronnage manuel Sylviculture / Débardage

Codes ROME : A1205 - A1201 - A1101



Certification préparée

Brevet Professionnel
Responsable de Chantiers de
Bûcheronnage manuel
Sylviculture / Débardage
Niveau 4

Parcours personnalisé

En fonction des pré-requis,
des tests de positionnement
et des diplômes obtenus

Poursuite de formation possible

Consultez notre site internet

Débouchés professionnels et conditions d'environnement du métier

Ouvrier forestier,
ouvrier polyvalent forestier,
ouvrier polyvalent
sylviculteur, débardeur

Plus d'infos :

[https://www.anefa.org/
metiers/foret-sclerie/agent-](https://www.anefa.org/metiers/foret-sclerie/agent-)

Objectifs

L'option « responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de sylviculture ou de débardage » vise l'acquisition de compétences relatives à la conduite de travaux forestiers.

Contenu - capacités

- C1 : Se situer en tant que professionnel des travaux forestiers
- C2 : Assurer le pilotage d'un chantier de récolte des bois
- C3 : Réaliser des travaux de bûcheronnage manuel
- C4 : Réaliser des travaux de débardage et de tri des bois
- Ou C4 : Réaliser des travaux de sylviculture
- C5 : Assurer l'entretien courant et les réparations mineures des matériels forestiers
- C6 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Obtention de la certification

Les connaissances sont évaluées en contrôle continu.
Chaque capacité est obtenue de manière indépendante.
Le diplôme est délivré lorsque toutes les capacités sont validées.
Les évaluations se réalisent en situations professionnelles.

Lieu de formation

CFAFR de Sabres - Route de Luglon - 40630 Sabres

Apprentissage

Formation Adulte

Modalités pédagogiques

Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprises, suivi individuel.

Salle de classe équipée, salle de repos, plateau pédagogique équipé.

Possibilité de mettre en place des parcours individualisés.

Référent handicap chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap. Ensemble des équipes sensibilisé et formé au handicap.

Pré-requis

Savoir lire, écrire et comprendre le français.

Utiliser les quatre opérations mathématiques.

Avoir un projet professionnel validé dans le domaine de la forêt.

Organisation de la formation

La formation se déroule sur 2 ans, à raison de :

- 800 heures de formation au CFA (soit environ 12 semaines/an au CFA)
- le reste du temps en entreprise dont 5 semaines de congés payés annuels

1000 heures de formation dont 420 heures en entreprise.

Conditions d'admission

- Être âgé de 16 ans à moins de 30 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP)
- Satisfaire aux tests de pré-requis

Satisfaire aux tests de pré-requis

Public - inscription

Public éligible aux conditions du contrat d'apprentissage, selon la réglementation en vigueur.

Remplir la fiche contact disponible sur notre site internet et/ou prendre contact avec le CFA.

Salariés : remplir la fiche contact disponible sur notre site internet pour l'étude du projet de formation.

Demandeurs d'emploi : contacter votre conseiller Pôle Emploi ou Mission locale ou Cap Emploi et remplir la fiche contact disponible sur notre site internet.

Conditions de financement et rémunération

En tant qu'apprenti vous serez rémunéré par votre entreprise selon votre âge et votre année de formation.

Rémunération dans le cadre de la réglementation en vigueur selon votre statut

Salariés : possibilité de mobiliser le compte personnel de formation (CPF) , le congé de transition professionnelle. Nous contacter.

Demandeur d'emploi : financement possible par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

Contacts
Service inscription :

05 58 04 41 88
cfa.sabres@educagri.fr

<https://agricampus40.fr>

